LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 61 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mercredi 27 Novembre 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72 / 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.270

La Grande Journée de l'Alsace

Les troupes françaises sont entrées à Strasbourg au milieu des mêmes manifestations de patriotique enthousiasme qui s'étaient produites lors de l'entrée des troupes françaises à Metz. La grande journée de l'Alsace a été le digne pendant de la grande journée de la Lorraine. Et cela fait deux journées bien françaises.

Dimanche, le sympathique et distingué président de l'Association des Alsaciens-Lorrains, M. Gross, priait M. Lucien Saint, l'éminent préfet des Bouches-du-Rhône, d'enlever le crêpe qui voilait de deuil le drapeau de cette vaillante société. Et le lendemain, à Paris, les sombres voiles dont s'endeuillait la statue de Strasbourg de la place de la Concorde sont tombés aussi. L'œuvre de délivrance est accomplie maintenant que les glorieuses couleurs de la République française flottent librement et fièrement dans le ciel de la capitale de l'Alsace, à l'heure où les accents de la *Marseillaise* retentissent superbement dans la cité qui fut le berceau de notre immortel hymne national, à l'heure où les populations délivrées sont dans les bras des soldats libérateurs.

Il y a quatre ans presque jour par jour, le 24 novembre 1914, Joffre apportait le baiser de la France à l'Alsace. Le 25 novembre 1918, Foch a reçu le baiser de l'Alsace à la France. La grandiose et solennelle manifestation de Strasbourg couronne l'œuvre qui commençait de s'édifier en cette humble et émouvante cérémonie de Thann à laquelle présidait le vainqueur de la Marne. Les destins s'accomplissent dans l'apothéose de notre triomphe d'aujourd'hui.

Les espérances qui naissaient alors à travers les rudes difficultés et les tragiques périls des premiers temps de la guerre se réalisent entièrement en ces jours où la victoire finale est un fait acquis. Le haut idéal de liberté, d'indépendance et de justice que la force brutale des Barbares de Germanie avait voulu définitivement abattre se relève sous l'égide du droit triomphant, dans le splendide éclat et dans la sublime effusion d'une journée qui restera inoubliable. Gloire à tous ceux dont le magnifique héroïsme nous a valu une telle revanche !

L'Alsace est libre comme la Lorraine. Elle fait joyeusement retour à la France dont rien jamais plus ne pourra la séparer. Et ce ne sont pas seulement deux âmes qui se rapprochent, mais ce sont deux âmes qui, se rejoignant et s'étreignant après une longue et cruelle séparation, se fondent pour toujours l'une dans l'autre pour ne plus former qu'une seule âme toute rayonnante d'amour.

CAMILLE FERDY.

La Question des Elections

LES GROUPES PARLEMENTAIRES S'EN OCCUPENT

Paris, 26 Novembre.

Le groupe de la Gauche démocratique-radicale et radicale-socialiste s'est réuni pour examiner la question des élections.

Après un échange de vues, le groupe a adopté, à l'unanimité, la proposition suivante :

« Le groupe de la Gauche démocratique est d'avis que les élections, après établissement des listes électorales et la démobilisation, devront être générales dans toute la France et avoir lieu dans tous les départements libérés et retrouvés, dans l'ordre suivant : élections municipales, élections départementales, élections des députés, élections du Sénat. »

Le groupe a chargé son bureau d'aller s'entretenir de cette question avec le président du Conseil à l'Union républicaine.

De son côté le groupe de l'Union républicaine s'est réuni dans le même but. Il a adopté pour les élections un ordre identique à celui voté par la Gauche démocratique.

A l'unanimité, le groupe a demandé que l'on commençât dans le plus bref délai possible la revision des listes électorales, afin de procéder ensuite aux élections. Sur ce point, le groupe appelle l'attention du gouvernement pour prendre les mesures spéciales préparatoires en vue de l'établissement de listes électorales dans les régions libérées.

En ce qui concerne le renouvellement de la Chambre des députés, le groupe exprime l'avis qu'il y a lieu de s'en remettre à la Chambre du soin de déterminer elle-même le mode électoral suivant lequel devra être renouvelé le mandat législatif.

En ce qui concerne le renouvellement des séries B et C du Sénat, le groupe a été d'avis à la majorité qu'il y a lieu de les renouveler ensemble, en stipulant que la série B nouvelle sortira en 1924, comme si elle avait été élue en 1915, et que la série C nouvelle sortira en 1927, comme si elle avait été élue en 1918. Le même principe devrait être adopté en ce qui concerne le renouvellement des assemblées départementales.

Enfin l'Union républicaine émet l'avis qu'il y a lieu pour le gouvernement d'examiner les mesures à prendre pour que l'Alsace et la Lorraine puissent être représentées le plus tôt possible au Parlement français.

En attendant la Paix...

Nos ministres parlent d'or, en ce moment.

L'autre jour, M. Boret annonçait aux populations rurales qu'il allait leur offrir un peu de distraction pour leur enlever le goût d'aller à la ville.

Aujourd'hui, c'est à M. Loucheur de tenir des propos séduisants.

Parlant aux industriels de Briey, il a dit :

— Je veux que vous sachiez, Messieurs, que la France saura profiter du succès de ses armes.

Ah ! Monsieur le ministre, la belle parole que voilà ! Je la voudrais voir écrite en lettres de feu dans le ciel de France, afin que nul n'en ignore et que, bien qu'en l'air, et à cause même de cela, cette promesse devienne plus sûrement une réalité.

Mais, allez-vous dire, aviez-vous besoin de cette assurance ministérielle ? Doutiez-vous, mauvais citoyen, que la France sût profiter de sa victoire ?

Hélas ! hélas ! mon bon monsieur, je suis un grand pécheur et je confesse que j'ai peur, oui, peur, peur des discours, peur des banquets, peur des... Je me demande si nos ministres ne vont pas prendre leurs magnifiques harangues pour des actes, et pour des réformes sociales, les interviews qu'ils accordent aux journalistes.

Je serai franc : je me demande si nos gouvernants vont être à la hauteur de la tâche.

C'est qu'elle n'est pas ordinaire, la tâche. Il s'agit simplement de remettre à flot la France de la victoire, d'en faire un beau navire, moderne, perfectionné, luxueux...

Reconnaissons entre nous que nous avons pratiqué jusqu'en 1914 une politique économique de boutiquier. Depuis le second empire nous n'avons plus rien accompli de grand à l'intérieur du pays, sauf l'Exposition Universelle, dont il nous reste un pont et deux palais médiocres. Pourtant...

Pourtant, nous avons des hommes et la République a gagné la guerre.

Il faut maintenant qu'elle gagne la paix.

ANDRE NEGIS.

Au Conseil des Ministres

La réorganisation de l'Alsace-Lorraine. — La transformation du ministère de l'Armement en ministère de la Reconstitution industrielle. — La réforme de l'Office du Commerce extérieur.

Paris, 26 Novembre.

Les ministres se sont réunis ce matin, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Sur le rapport du ministre de la Guerre, président du Conseil, un décret a été signé consacrant la réorganisation du service général d'Alsace-Lorraine qui avait été décidé à un précédent Conseil.

Le Conseil a décidé la transformation du ministère de l'Armement en ministère de la Reconstitution industrielle dont M. Loucheur conserve la direction. Ce ministère devra notamment assurer, en liaison avec les ministères intéressés, le développement de nos productions industrielles de toute nature et la répartition des commandes à passer par les divers ministères en accord avec eux. Il participera à la préparation des projets concernant la productivité nationale. Est rattaché à ce ministère l'Office de Reconstitution industrielle des régions libérées.

Le ministre du Commerce a fait signer un projet de loi ayant pour but la réorganisation de l'Office national du Commerce extérieur. L'Office national sera investi de l'autonomie financière. Le nombre des attachés commerciaux à l'étranger est augmenté. Des agents commerciaux seront placés sous leurs ordres.

Le Programme du travailliste Henderson

Londres, 26 Novembre.

M. Arthur Henderson expose le programme politique de son parti de la manière suivante :

Une paix mondiale basée sur les principes de M. Wilson et garantie par la Société des Nations. Le monde ouvrier doit pouvoir donner directement son avis sur les décisions prises par la conférence de la paix. Reconstitution de la Société sur une base procurant à tous des moyens raisonnables d'existence, d'éducation, de distractions et toutes ces joies de l'esprit qui furent jusqu'ici à peu près le monopole des classes possédantes, le suffrage égal pour les adultes des deux sexes, législation locale pour l'Angleterre, l'Ecosse, le pays de Galles et le *home rule* pour l'Irlande ; la nationalisation des mines, des chemins de fer et des canaux ; mesures propres à combattre l'alcoolisme ; taxation des citoyens selon leurs moyens ; enfin contrôle en participation des travailleurs sur toutes les industries.

L'Entrée des Troupes françaises à Strasbourg

Paris recevra demain le roi d'Angleterre

Paris, 26 Novembre.

A partir d'aujourd'hui, des relations postales quotidiennes seront établies entre l'Alsace et la Lorraine et le reste de la France et *vice versa*.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 26 Novembre.

Strasbourg a fait aux soldats de la France un accueil inoubliable.

A la même heure, la capitale de la Hongrie recevait les soldats de Franchet d'Esperey comme des libérateurs. Le rapprochement est suggestif.

Demain, la capitale de l'Autriche, qui se désagrège, appellera elle-même nos soldats.

D'un autre côté, il faut noter que les armées allemandes ou leurs chefs continuent à faire preuve de la plus mauvaise foi dans l'exécution des clauses de l'armistice, cependant que le gouvernement de Berlin lui-même cherche visiblement à nous créer des difficultés de toutes sortes.

Je regrette de ne pouvoir donner des détails à cet égard. Ils montreraient combien nous devons être prudents et patients.

L'Allemagne du Sud semble se rebeller contre la Prusse, tandis qu'un mouvement militariste se dessine dans ce qui subsiste de certaines armées. Enfin, il faut retenir les aveux du gouvernement bavarois sur les origines de la guerre qui ne laissent plus aucun doute sur la responsabilité entière de Berlin. Mais la Bavière n'ignorait rien de ce qu'elle publie aujourd'hui. Elle n'en est pas moins restée solidaire de la Prusse dans le crime. Les regrets sont trop tardifs et trop intéressés pour atténuer sa responsabilité qui reste entière et qui pèse sur toute l'Allemagne.

Une autre chose ressort de ce chaos : c'est qu'aucun des partis qui se disputent ou se partagent le pouvoir, en Allemagne, n'ont encore songé à mettre en accusation le Hohenzollern.

Et ceci, encore, nous engage à être circonspects.

MARIUS RICHARD

Les Chefs de l'Entente à Paris

Paris, 26 Novembre.

M. Venizelos, président du Conseil des ministres de Grèce, parti aujourd'hui de Londres, arrivera demain mercredi matin à Paris.

Washington, 26 Novembre.

L'Associated Press annonce que M. Jusserand a accepté l'invitation d'accompagner le président Wilson en France.

LES RECEPTIONS EN L'HONNEUR DU ROI D'ANGLETERRE

Paris, 26 Novembre.

Nous croyons savoir que la série des réceptions organisées en l'honneur du roi d'Angleterre, pendant son séjour à Paris, est arrêtée dans ses grandes lignes.

Le roi George qui arrivera à la gare du bois de Boulogne jeudi, à 2 h. 30, sera accompagné du prince de Galles et du prince Albert. Il sera salué à la descente du train par le président de la République. Il se rendra ensuite au ministère des Affaires étrangères, quai d'Orsay, où des appartements ont été aménagés. De là, il ira rendre visite à M. Poincaré, à l'Elysée, puis assistera à un thé, à l'ambassade d'Angleterre. Le soir, le président de la République donnera un dîner en son honneur. Vendredi, le roi assistera, au quai d'Orsay, au déjeuner offert en son honneur par le gouvernement. L'après-midi, à 4 heures, il sera reçu solennellement par le Conseil municipal de Paris. Après avoir assisté le soir à un dîner à l'ambassade d'Angleterre, le roi quittera Paris samedi matin pour se rendre sur le front où il doit inspecter ses troupes.

DEMAIN JOUR FERIE

Paris, 26 Novembre.

A l'occasion de l'arrivée du roi d'Angleterre à Paris, le Conseil des ministres a décidé que la journée de jeudi serait considérée comme jour férié pour les administrations de l'Etat.

LES ITALIENS EN PAYS LIBÉRÉ

Le roi à Udine et à Gorizia

Rome, 26 Novembre.

Hier matin, à 10 heures, le roi s'est rendu à Udine où il s'est entretenu longuement avec les autorités civiles, écoutant spécialement de la bouche du maire, le récit des souffrances auxquelles fut assujettie cette ville pendant l'occupation ennemie. La nouvelle de la présence du souverain s'étant répandue dans la ville, toute la population est accourue. Le roi, accompagné par le commandant de la 9e armée, s'est rendu à Goritza. Il est impossible de décrire l'élan d'enthousiasme par lequel la population a accueilli le souverain qui a dû, à plusieurs reprises, se présenter au balcon. Quand il a quitté Goritza, la foule chantant des hymnes patriotiques, a escorté l'automobile royale pendant que des musiques se faisaient entendre et l'ont couverte de fleurs.

Les Troupes françaises à Strasbourg

Le défilé

Strasbourg, 26 Novembre.

Le maréchal Pétain, pour son entrée triomphale à Strasbourg à la tête de la 4e armée qui a défilé à une allure magnifique, aux acclamations d'une énorme assistance avait auprès de lui les généraux des groupes d'armée de Castelnau, Fayolle et Maistre, les généraux d'armée Humbert, Gérard et Debeney, le major général Buat, de nombreux généraux de corps d'armée et de division et une grande quantité d'officiers français et alliés.

Sur l'estrade, placée sur les marches de l'ancien palais impérial, avaient pris place M. Maringer, haut commissaire de la République ; M. Peirotes, maire de Strasbourg ; les conseillers municipaux, les personnalités alsaciennes, des députés et sénateurs parisiens.

Successivement ont défilé la 38e, la 131e et la 60e division d'infanterie, chaque régiment représenté par un bataillon avec drapeau et musique. Des détachements des armes spéciales : artillerie lourde et cavalerie s'étaient joints à ces unités.

NOS SOLDATS OVATIONNES

D'ardentes ovations ont salué nos soldats. Elles ont redoublé au passage des drapeaux dont certains étaient déchiquetés. Une émotion profonde s'est manifestée dans la foule emplissant l'immense place.

Après la réception qui a suivi à l'Hôtel de Ville et où le maréchal, au nom de l'armée a remercié le maire de ses souhaits de bienvenue, un *Te Deum*, chanté dans la cathédrale, ornée avec beaucoup de goût, a terminé la fête.

La ville en fête

Strasbourg, 26 Novembre.

Jusqu'à une heure avancée de la nuit Strasbourg a été en fête. Les Alsaciennes dansent avec les soldats ; les couleurs françaises et celles des alliés flottent partout. Ce fut hier une journée inoubliable.

Miss Wilson, la fille du président des Etats-Unis, a assisté au défilé des troupes. Elle avait arboré une cocarde tricolore à son chapeau.

La situation de la ville avant l'occupation française

Strasbourg, 26 Novembre.

Les premières troupes françaises ont fait leur entrée à Strasbourg, vendredi matin, 22 novembre, avec à leur tête le général Gouraud.

Les jours qui ont suivi la cessation des hostilités dans la capitale de l'ancienne Alsace-Lorraine, siège du gouvernement principal, sous le régime allemand, ont été marqués par les événements suivants : Afin de parer aux troubles possibles que faisaient craindre les mouvements d'occupation déclanchés dès la signature de l'armistice, dans les milieux militaires et ouvriers, M. Ricklin, le président du Landtag, avait convoqué, le 11, de sa propre autorité, les membres de l'assemblée provinciale. Ceux-ci se constituèrent en Conseil national et choisirent dans leur sein les éléments d'une sorte de gouvernement provisoire.

On sait que M. Schwander, le dernier statthalter, nommé par le prince de Bade, n'avait pas réussi à constituer un ministère. Les élus du Conseil national MM. Peirotes, président qui est en même temps maire de Strasbourg ; Burger, chargé du département de la Justice ; Jung, aux Finances ; Heinrich, à l'Agriculture ; Imbs, aux Affaires sociales ; Meyer, aux Travaux publics, et Pfleger, à l'Intérieur et aux cultes, se mirent immédiatement en rapport avec le Conseil révolutionnaire auprès duquel ils jouèrent un rôle pondérateur d'accord avec la municipalité qui, de son côté, avait organisé une garde civique sous la direction avisée d'un président de police, M. Jules Sery.

En outre, ils assurèrent le fonctionnement des services publics, sur tout le territoire des deux provinces. De la sorte toute agitation fut prévenue et le calme maintenu pendant les douze jours environ qui précédèrent l'arrivée de nos troupes.

Le 21, au matin, conformément aux clauses de l'armistice, les dernières unités allemandes passaient le Rhin et du même coup se dissolvait le Conseil révolutionnaire. Dès lors on n'avait plus qu'à préparer l'entrée des Français impatiemment attendus. Cela se fit dans l'enthousiasme.

La grande et pittoresque ville sortant d'une contrainte d'un demi-siècle, prit ses atours de fête avec une magnificence sans pareille. Les maisons se pavoisèrent d'innombrables drapeaux aux couleurs françaises et alliées. On arbora de nouveau les enseignes d'autrefois qu'avaient remplacées des inscriptions allemandes. Jusqu'aux noms des commerçants, à certaines devantures, qui reprirent leurs consonnances françaises.

LES PREMIERS SOLDATS FRANÇAIS ENTRENT LE 22 A STRASBOURG

Le 22, à 10 heures du matin, un détachement du 25e d'infanterie pénétrait à Strasbourg, au milieu des ovations d'une foule énorme et prenait possession du corps de garde de la place Kléber.

Presque aussitôt frénétiquement applaudis, apparaissaient les cavaliers du 12e hussards et les fantassins du 25e régiment de ligne. C'est sur la place de la République qu'eut lieu la revue des troupes présentées par le colonel Bordeaux.

Salué par d'immenses vivats, le général Gouraud venait se placer face à l'ancien palais impérial, ayant à ses côtés le maire ceint de l'écharpe tricolore, la municipalité, de hautes personnalités alsaciennes dont beaucoup sortent à peine des cruelles épreuves que leur ont values leur loyalisme ardent à la mère-patrie.

Aux accents de *Sambre et Meuse* et de *Vous avez pris l'Alsace et la Lorraine*, les soldats en bleu horizon passèrent alors, provoquant parmi les spectateurs une émotion indescriptible.

A L'HOTEL DE VILLE

Après un discours du président du Comité de réception, qui adressa au général Gouraud le salut du vieux Strasbourg et quelques mots de M. Maringer, on se rendit à l'Hôtel de Ville, où se déroula une cérémonie toute cordiale, contrastant par sa simplicité avec l'étiquette guindée des réceptions impériales. M. Peirotes, entouré des conseillers municipaux alsaciens, présenta les souhaits de bienvenue de la ville de Strasbourg aux envoyés de la République libératrice. M. Maringer, dans sa réponse, dit notamment : les acclamations enthousiastes qui viennent de nous accueillir depuis notre entrée en ville jusqu'au défilé des derniers poilus, nous disent assez que rien n'est changé dans votre cité depuis quarante-huit ans.

Dans les salons du premier étage était servi un lunch par petites tables, pendant lequel la foule massée sur la place de Broglie (Le Broil) chanta la *Marseillaise* et *Hans im Schockelock*, la vieille chanson alsacienne.

LA VILLE EN FETE

Le lendemain 23, à 10 h. 15, place Kléber, en présence du général Gouraud et de son état-major, des sociétés alsaciennes de chant de Strasbourg, de Koenigshofen, de la Robertsau et de Schiltigheim, d'un groupe d'Alsaciennes en costume, des vétérans et d'une délégation d'étudiants alsaciens-lorrains, un large drapeau tricolore fut hissé derrière la statue de Kléber.

A dix-huit heures, une retraite aux flambeaux parcourut les rues principales et le soir à vingt et une heure dans la vaste Singersalle eut lieu une très brillante réception qui réunit les officiers de la 4me armée et toute la société strasbourgeoise. La plus grande animation ne cesse de régner dans la ville.

A chaque instant d'un groupe jaillit la *Marseillaise* retentissant aux échos de la vieille ville où, pour la première fois, elle fut chantée. Au faîte des monuments illuminés, brillent les lettres R. F. qui ont remplacé l'aigle impérial.

Trois ponts sur le Rhin unissent seuls maintenant le territoire français avec la zone allemande. Un cordon de sentinelles du 25e d'infanterie les gardent de notre côté. Du côté de Kehl, se tiennent des gardes mobiles allemands portant au bras un brassard blanc.

L'Allemagne a perdu 200 sous-marins

On lit dans le *Daily Mail* :

D'après les matelots, nous aurions détruit environ deux cents de leurs sous-marins et non cent soixante seulement, comme l'annonçaient les rapports de l'Amirauté.

La Révolution en Allemagne

La Conférence des Etats confédérés

Bâle, 26 Novembre.

On mande de Berlin que la conférence des Etats confédérés s'est ouverte hier à 10 heures, au palais du chancelier.

M. Ebert a ouvert la séance par un discours dans lequel il a déclaré notamment que lorsque le gouvernement actuel avait pris le pouvoir, il s'était trouvé devant un immense amas de ruines. Maintenant, la République sociale a pris la place de la monarchie. La première tâche du gouvernement est de rétablir promptement la paix, d'assurer le fonctionnement de la vie économique.

Ce qui peut sauver l'Allemagne, c'est une paix préliminaire. Si les conditions de l'armistice ne sont pas modifiées bientôt, les pires conséquences en résulteront pour l'Allemagne.

M. Solf a exposé la situation de l'Allemagne vis à vis de ses anciens adversaires, notamment de la France et s'est plaint de l'absence de pitié que l'on témoigne à l'Allemagne. Il a demandé que l'assemblée décide la convocation aussi rapide que possible de l'assemblée nationale.

M. Erzberger a présenté ensuite un rapport sur les conditions de l'armistice. L'assemblée a discuté ces rapports.

L'Assemblée nationale se réunira à Francfort

Berne, 26 Novembre.

D'après l'agence Wolff, la Conférence des Etats, ouverte hier à Berlin, dans la grande salle du Reichstag, a décidé que l'Assemblée Nationale se réunirait à Francfort. Après la discussion, qui dura toute l'après-midi, des mesures ont été prises pour assurer l'unité de l'empire. Le territoire de l'empire sera maintenu, mais avec des remaniements. Les représentants de l'Allemagne du Sud seront appelés à siéger à l'Assemblée.

Le Kaiser en Hollande

Guillaume II peut être extradé

Paris, 26 Novembre.

M. Barthélemy, professeur à l'école de droit, publie dans le *Matin* un long article, dont la conclusion est que les atrocités commandées par le kaiser sont réprouvées même dans l'état de guerre par le droit des gens, et constituent des crimes de droit commun, en conséquence, Guillaume II peut être extradé.

Londres, 26 Novembre.

Du *Daily Express* :

L'attitude de la Hollande offrant un asile au kaiser et au kronprinz, permettant le retour des troupes allemandes à travers le Limbourg et des torpilleurs allemands le long des eaux hollandaises, et se joignant à la demande allemande de modification des conditions de l'armistice retient l'attention scrupuleuse des gouvernements alliés.

Le journal note que des experts consultés par le gouvernement français ont exprimé l'opinion qu'il est au pouvoir de la Hollande d'ordonner l'extradition du kaiser.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 26 Novembre.

La séance est ouverte, à 2 h. 50, sous la présidence de **M. Deschanel.**

M. Deschanel lit un télégramme de sympathie du président de la Chambre des députés du grand-duché du Luxembourg, à l'occasion de l'entrée des troupes alliées. Il dit la réponse qu'il a faite pour remercier.

La Réquisition de la Marine marchande

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi tendant à ratifier le décret du 15 février 1918, relatif à la réquisition de la flotte marchande.

M. Guernier, président de la Commission, continue son discours pour la justification du projet. Il explique que la Commission a ratifié le décret, mais qu'il faut prendre en même temps des précautions pour l'avenir. Il expose à la Chambre l'utilité de l'article 3 qui stipule que la charte-partie prévue par le décret devra contenir des dispositions pour tous les cas types de réquisition et que les indemnités seront calculées de façon à réparer sans profits et pertes tous les dommages causés.

M. Puech combat la thèse de M. Guernier et demande la suppression de l'article.

M. Bouisson dit qu'il indiquera tout à l'heure le prix qu'aurait coûté à l'Etat, avant la réquisition, le remboursement des navires coulés et les prix de revient à l'Etat des navires destinés à les remplacer.

M. Broussais expose les doléances de l'Algérie au sujet des transports et insiste sur la nécessité de les améliorer.

L'amiral Bienaimé, exprimant la crainte que l'Etat ne veuille enlever à la Marine marchande le caractère de commerce libre en la subventionnant, **M. Bouisson** déclare que ce n'est pas son intention.

M. Tournade signale quelques lacunes de l'organisation de la Marine marchande.

M. Bergeon, rapporteur, se défend d'avoir cherché une chicane personnelle au commissaire à la Marine marchande. Il insiste pour l'adoption des propositions de la Commission.

Après diverses controverses, **M. James Hennessy** explique que la sanction du débat sera le vote ou le rejet de l'article 3, présenté par la Commission.

M. Bouisson. — Mais cet article ne concerne pas le principe de la réquisition.

M. Bergeon. — Nous ne contestons pas ce principe. Nous en critiquons l'application.

M. Bergeon discute avec MM. Bouisson et Clémentel du prix du fret.

M. Bouisson. — Nous avons fait restituer 500.000 francs à un armateur qui demandait 400 francs de la tonne, alors que nous ne demandons que 80 francs, et nous allons abaisser ce prix à 50 francs, mais aurions-nous demandé le même prix que les armateurs, il y avait cette différence que les bénéfices vont dans les caisses de l'Etat.

M. Bergeon. — Les armateurs payaient l'impôt sur les bénéfices de guerre.

M. Bouisson. — Dans l'intérêt des armateurs, n'insistez pas; demandez à M. Klotz.

M. Bergeon. — Mon rapport demeure dans son ensemble; nous devons défendre les finances de l'Etat.

La discussion générale est close.

La Chambre vote sans débat l'article premier et ratifie le décret du 15 février 1916, relatif à la réquisition à partir du 6 mars 1918 des bâtiments de mer français habituellement affectés au transport des personnes et des marchandises, et l'article 2; toutefois, les navires francisés depuis la réquisition ne payeront de réquisition que sur l'avis conforme de la Commission instituée pour estimer sur les autorisations d'achat des navires.

M. Bouisson demande le retrait de l'article 3. On ne peut comprendre le sens de cet article qui réduirait à néant les réquisitions prévues à l'article 1er, pour éviter les procès. J'ai conclu des contrats avec les armateurs parce que des arrangements même mauvais valent mieux que de bons procès. Eh bien, par des textes incompréhensibles, on vous demande de déchirer ces contrats librement consentis.

Le commissaire du gouvernement discute le chiffre apporté tout à l'heure par le rapporteur.

M. Bouisson. — Pour remplacer les navires, l'Etat dépensera 55 millions alors qu'avant les réquisitions l'Etat a dû payer 87 millions. Enfin, l'Etat sera sûr que les armateurs ne pourront pas ces millions à un autre usage. Je suis sûr que la flotte retrouvera les 67.000 tonnes coulées.

M. Bouisson est très applaudi à sa descente de la tribune.

M. Guernier demande à la Chambre de voter l'art. 3 qui n'a nullement la signification d'une approbation ou d'un blâme de l'administration de M. Bouisson. Nous voulons sauvegarder les finances de l'Etat.

L'article 3, combattu par le gouvernement, est repoussé par 423 voix contre 49.

Vote du projet

L'ensemble du projet est voté à mains levées.

La séance est levée à 7 heures et renvoyée à demain, 2 h. 30 pour la discussion du projet portant ouverture de crédits pour réception de souverains et de l'interpellation Laf-

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 27 Novembre

— 297 —

LE COMTE DE Monte-Cristo

CINQUIEME PARTIE

— C'est tout simple, madame, répondit Monte-Cristo ; ce gilet et cette lettre étaient ce qu'on appelle des pièces de conviction ; lettre et gilet, j'ai tout envoyé à M. le procureur du roi. Vous comprenez, mon cher baron, la voie légale est la plus sûre en matière criminelle ; c'était peut-être quelque machination contre vous.

Andrea regarda fixement Monte-Cristo et disparut dans le deuxième salon.

— C'est possible, dit Danglars ; cet homme assassiné n'était-il point un ancien forçat ?

— Oui, répondit le comte, un ancien forçat nommé Caderousse.

Danglars pâlit légèrement ; Andrea quitta le second salon et gagna l'antichambre.

— Mais signez donc, signez donc ! dit Monte-Cristo ; je m'aperçois que mon récit a mis tout le monde en émoi et j'en demande bien humblement pardon à vous, madame la baronne, et à mademoiselle Danglars.

La baronne, qui venait de signer, remit la plume au notaire.

— Monsieur le prince Cavalcanti, dit le tabellion, monsieur le prince Cavalcanti, où êtes-vous ?

— Andrea ! Andrea ! répétèrent plusieurs voix de jeunes gens qui en étaient déjà arrivés avec le noble Italien à ce degré d'intimité de l'appeler par son nom de baptême.

— Appelez donc le prince, prévenez-le donc que c'est à lui de signer ! cria Danglars à un huissier.

Mais au même instant la foule des assistants reflua, terrifiée, dans le salon principal, comme si quelque monstre effroyable fût entré dans les appartements, *quærens quem devoret*.

Il y avait en effet de quoi reculer, s'effrayer, crier.

Un officier de gendarmerie plaçait deux gendarmes à la porte de chaque salon, et s'avançait vers Danglars, précédé d'un commissaire de police ceint de son écharpe.

Madame Danglars poussa un cri et s'évanouit.

Danglars, qui se croyait menacé (certaines consciences ne sont jamais calmes), Danglars offrit aux yeux de ses conviés un visage décomposé par la terreur.

— Qu'y a-t-il donc, monsieur ? demanda Monte-Cristo s'avançant au-devant du commissaire.

— Lequel de vous, messieurs, demanda le magistrat sans répondre au comte, s'appelle Andrea Cavalcanti ?

Un cri de stupeur partit de tous les coins du salon.

On chercha ; on interrogea.

— Mais quel est donc cet Andrea Cavalcanti ? demanda Danglars presque égaré.

— Un ancien forçat échappé du bagne de Toulon.

— Et quel crime a-t-il commis ?

— Il est prévenu, dit le commissaire de sa voix impassible, d'avoir assassiné le nommé Caderousse, son ancien compagnon de chaîne, au moment où il sortait de chez le comte de Monte-Cristo.

Monte-Cristo jeta un regard rapide autour de lui.

Andrea avait disparu.

XX

LA ROUTE DE BELGIQUE

Quelques instants après la scène de confusion produite dans les salons de M. Danglars par l'apparition inattendue du brigadier de gendarmerie, et par la révélation qui en avait été la suite, le vaste hôtel s'était vidé avec une rapidité pareille à celle qu'eût amenée l'annonce d'un cas de peste ou de choléra-morbus arrivé parmi les conviés : en quelques minutes par toutes les portes, par tous les escaliers, par toutes les sorties chacun s'était empressé de se retirer, ou plutôt de fuir ; car c'était là une de ces circonstances dans lesquelles il ne faut pas même essayer de donner ces banales consolations qui rendent dans les grandes catastrophes les meilleurs amis si importuns.

Il n'était resté dans l'hôtel du banquier que Danglars, enfermé dans son cabinet, et faisant sa déposition entre les mains de l'officier de gendarmerie ; madame Danglars, terrifiée, dans le boudoir que nous connaissons, et Eugénie qui, l'œil hautain et la lèvre dédaigneuse, s'était retirée dans sa chambre avec son inséparable compagne, mademoiselle Louise d'Armilly.

Quant aux nombreux domestiques, plus nombreux encore ce soir-là que de coutume, car on leur avait adjoint, à propos de la fête, les glaciers, les cuisiniers et les maîtres d'hôtel du Café de Paris, tournant contre leurs maîtres la colère de ce qu'ils appelaient leur affront, ils stationnaient par groupes à l'office, aux cuisines, dans leurs chambres, s'inquiétant fort peu du service, qui d'ailleurs se trouvait tout naturellement interrompu.

Au milieu de ces différents personnages, frémissant d'intérêts divers, deux seulement méritent que nous nous occupions d'eux ; c'est mademoiselle Eugénie Danglars et mademoiselle Louise d'Armilly.

La jeune fiancée, nous l'avons dit, s'était retirée l'air hautain, la lèvre dédaigneuse, et avec la démarche d'une reine outragée, suivie de sa compagne plus pâle et plus émue qu'elle.

En arrivant dans sa chambre, Eugénie ferma sa porte en dedans, pendant que Louise tombait sur une chaise.

— Oh ! mon Dieu, mon Dieu ! l'horrible chose, dit la jeune musicienne ; et qui pouvait se douter de cela ? M. Andrea Cavalcanti... un assassin... un échappé du bagne... un forçat !

Un sourire ironique crispa les lèvres d'Eugénie.

— En vérité, j'étais prédestinée, dit-elle. Je n'échappe au Morcerf que pour tomber dans le Cavalcanti !

— Oh ! ne confonds pas l'un avec l'autre, Eugénie.

— Tais-toi, tous les hommes sont des infâmes, et je suis heureuse de pouvoir faire plus que de les détester ; maintenant, je les méprise.

— Qu'allons-nous faire ? demanda Louise.

— Ce que nous allons faire ?

— Oui.

— Mais ce que nous devions faire dans trois jours... partir.

— Ainsi, quoique tu ne te maries plus, tu veux toujours ?

— Ecoute, Louise, j'ai en horreur cette vie du monde ordonnée, compassée, réglée comme notre papier de musique. Ce que j'ai toujours désiré, ambitionné, voulu, c'est la vie d'artiste, la vie libre, indépendante, où l'on ne relève que de soi, où l'on ne doit de compte qu'à soi. Rester, pourquoi faire ? pour qu'on essaie, d'ici à un mois, de me marier encore ; à qui ? à M. Debray, peut-être, comme il en avait été un instant question. Non, Louise ; non, l'aventure de ce soir me sera une excuse : je n'en cherchais pas, je n'en demandais pas ; Dieu m'envoie celle-ci, elle est la bienvenue.

— Comme tu es forte et courageuse ! dit la blonde et frêle jeune fille à sa brune compagne.

— Ne me connaissais-tu point encore ? Allons, voyons, Louise, causons de toutes nos affaires. La voiture de poste...

— Est achetée heureusement depuis trois jours.

— L'as-tu faire conduire où nous devions la prendre ?

— Oui.

— Notre passeport ?

— Le voilà !

Et Eugénie, avec son aplomb habituel, déplia un papier et lut :

« M. Léon d'Armilly, âgé de vingt ans, profession d'artiste, cheveux noirs, yeux noirs, voyageant avec sa sœur. »

— A merveille ! Par qui t'es-tu procuré ce passeport.

— En allant demander à M. de Monte-Cristo des lettres pour les directeurs des théâtres de Rome et de Naples, je lui ai exprimé mes craintes de voyager en femme ; il les a parfaitement comprises, s'est mis à ma disposition pour me procurer un passeport d'homme ; et, deux jours après, j'ai reçu celui-ci auquel j'ai ajouté de ma main : *Voyageant avec sa sœur.*

— Eh bien ! dit gaiement Eugénie, il ne s'agit plus que de faire nos malles : nous partirons le soir de la signature du contrat, au lieu de partir le soir des noces : voilà tout.

— Réfléchis bien, Eugénie.

— Oh ! toutes mes réflexions sont faites ; je suis lasse de n'entendre parler que de reports, de fins de mois, de hausse, de baisse, de fonds espagnols, de papier haïtien. Au lieu de cela, Louise, comprends-tu, l'air la liberté, le chant des oiseaux, les plaines de la Lombardie, les canaux de Venise, les palais de Rome, la place de Naples. Combien possédons-nous, Louise ?

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

font et Leboucq relative au rapatriement des prisonniers de guerre.

Le Retour des Prisonniers

BEAUCOUP PASSERONT PAR LE DANEMARK

Copenhague, 26 Novembre.

La légation de France à Copenhague a été avisée d'Allemagne que l'on désire faire rapatrier un grand nombre de prisonniers *viâ* Danemark. Le ministre s'est mis immédiatement en rapport avec le gouvernement et a établi un arrangement. Les prisonniers de guerre qui viennent des camps de l'Allemagne du Nord seront transportés *viâ* Vamdrup à Elseneur et internés au camp de Horcserod jusqu'à ce que le voyage de retour puisse avoir lieu par bateau direct au Havre. Dans ce but, on a loué 19 vapeurs. Le premier train est attendu dans quatre ou six jours.

Il n'y aura pas de nouveaux Maréchaux

Paris, 26 Novembre.

Relativement à la décision du gouvernement qui n'envisage aucune nouvelle nomination à la dignité de maréchal, le *Petit Journal* écrit :

Joffre, Pétain et Foch sont évidemment, et le général Galliéni qui est mort, les grands noms de la guerre. Nos autres grands chefs militaires ne jouèrent pas un rôle aussi prépondérant. On estime que si d'autres nominations devaient être faites, elles seraient forcément assez nombreuses, le choix étant difficile entre nos commandants de groupes d'armées et d'armée, à qui nous devons les trois mois de victoires ininterrompues.

La Société des Nations et le Désarmement

Une proposition de M. François Fournier

Paris, 26 Novembre.

M. François Fournier, député du Gard, vient de déposer sur le bureau de la Chambre, une proposition de résolution tendant à inviter le gouvernement à proposer à la Conférence de la Paix, que des mesures législatives soient prises, pour tout ce qui a trait aux rapports de droit international privé et public, à la limitation des armements aux simples limites des forces de police, en vue d'éviter le retour d'une nouvelle guerre et à prendre les dispositions nécessaires pour préparer l'organisation de la Société des Nations.

Le Tarif des Transports Maritimes

Paris, 26 Novembre.

L'attention du public est appelée sur ce que les tarifs du fret publiés au *Journal Officiel* du 24 novembre sont exclusivement applicables aux navires faisant partie du compte spécial des transports maritimes, c'est-à-dire, réquisitionnés ou affrétés par l'Etat français.

Pour les navires libres, les tarifs maxima sont fixés pour les licences de navigation. Pour tous renseignements, prière de s'adresser au commissariat des Transports Maritimes et de la Marine Marchande, 5, rue de Castiglione.

Le Fils du Roi du Hedjaz arrive à Marseille

L'émir Feyssal, troisième fils de Hussein, roi du Hedjaz, dont les soldats ont si brillamment bouté le Turc en Orient, est arrivé hier matin à Marseille, à bord du *Gloster*, croiseur de la marine britannique.

L'émir a été reçu à bord par les autorités marseillaises et par l'envoyé du ministre des Affaires Etrangères qui lui ont souhaité la bienvenue.

Le jeune prince (il a 22 ans) porte le costume arabe du Hedjaz : le turban des dignitaires, le manteau couleur bure, des chaussures européennes... Il ne parle pas du tout le français et c'est en arabe qu'il a communiqué ses impressions de voyage et dit tout le plaisir qu'il éprouvait à venir en France qu'il ne connaît pas, n'ayant visité que Constantinople et la Grèce.

Comme il s'étonnait, en passant dans la rue de la République, de l'abondance des drapeaux qui flottaient aux fenêtres, notre confrère Stephen Cavagna, chef de cabinet du préfet, lui a expliqué dans la langue de son pays, que c'étaient là les restes de l'enthousiasme ressenti par les Marseillais lors de la signature de l'armistice.

L'émir Feyssal a lui-même combattu vaillamment à la tête des troupes de son père et sa poitrine s'orne d'une décoration britannique.

Un officier français appartenant à la 15e région est attaché à la suite du prince, qui l'accompagnera durant son séjour à Marseille. Dans l'après-midi, le prince a rendu aux autorités les visites qu'elles lui avaient faites. Le soir, il a assisté, en compagnie du préfet, à la représentation de *Rigoletto* à l'Opéra.

Aujourd'hui, l'émir Feyssal visitera les ports, le canal du Rove, avec retour en bateau si la mer le permet, et les établissements des Raffineries de sucre Saint-Louis.

Il prendra à 6 h. 45 le rapide à destination de Paris où il représentera son père aux fêtes en l'honneur de la victoire. — M. A.

Marseille et la Guerre

Mort au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui le nom

De M. Henri Bourret, soldat au 230e d'infanterie, décoré de la Croix de guerre, tué à l'ennemi le 5 octobre 1918, à l'âge de 21 ans.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction de la famille du glorieux défunt et la prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Obsèques d'un brave

Hier, à seize heures, ont eu lieu à l'hôpital militaire, rue de Lodi, les obsèques du lieutenant Moinard Jean, du 410e d'infanterie, mort pour la France, des suites de maladie contractée au front. Le deuil était conduit par le père de ce brave, un piquet de chasseurs en armes rendait les honneurs.

On remarquait dans l'assistance plusieurs parents et amis. La Pitié Suprême était représentée, et le char funèbre, orné du drapeau tricolore, portait la couronne de la famille et celle que cette œuvre offre à tous les soldats et marins morts pour la patrie.

Le « Thanksgiving Day » à Marseille

Les souscriptions pour la célébration du Thanksgiving Day continuent à affluer au Syndicat d'Initiative de Provence, 2, rue Paradis, où l'on peut aussi se procurer des places. Il est bon de rappeler à ce sujet qu'il reste un certain nombre de places à 2 fr. 50 et quelques loges. Des places non numérotées seront vendues au guichet d l'Opéra, demain, jour de la représentation, à l'ouverture des bureaux. Nous publierons demain la deuxième liste de souscription.

COURRIER MARITIME

Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports de Marseille a été, hier, de 9 vapeurs et 2 voiliers. Signalons :

A l'arrivée : Le vapeur brésilien *Baependy*, venant de Cette, avec 300 t. divers ; le vapeur norvégien *Narg*, de Singapour, avec 5 p. et 1.276 t. divers ; la *Flandre*, Transports Maritimes, de Mostaganem, avec 1.746 t. céréales, fruits secs ; le vapeur italien *Pollucci*, de Porto-Ferrajo, sur lest ; le vapeur anglais *Bellager*, de Bizerte, avec 3.211 t. riz et divers.

Au départ : Le vapeur américain *Walter-Lukenbocck*, pour Gibraltar ; le vapeur italien *René*, pour Gênes.

Etat de la mer : Belle partout.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA. — Demain, *Quo Vadis ?* avec le ténor Codou. Bacchanales et danses grecques.

GYMNASE. — A 8 h. 30, *La Dame de chez Maxim's*, avec Cassive et la troupe Baret.

VARIETES. — A 8 h. 30, *A la Riche !* avec toutes ses attractions.

ALCAZAR LEON DOUX. — Ce soir, à 8 h. 30, le *Plombier*, avec Dutard, Mlle Juliette Liéna, Albert Lévy, Lizeday ; dans la partie concert : Esther Lekain, le ténor Vorelli et dix autres numéros.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Ce soir, à 8 h. 30, troupe Marakech, acrobates marocains Daras, dans ses célèbres imitations, Géo Aldy, etc.

GRAND CASINO. — A 8 h. 30, la grande revue sensationnelle *Laisse-les Tomber*, avec Gaby Deslys, Pilcer Boucot.

LE OUISTITI. — A 8 h. 30, les chansonniers montmartrois.

Notules Marseillaises

Pénurie de Combustible

En date du 14 novembre, le préfet signale aux maires du département les difficultés qu'il va falloir traverser, par suite de la pénurie de charbon. Les contingents mensuels attribués, depuis juillet, aux diverses communes, n'ont pas permis à la plupart d'entre elles de constituer des réserves. Le préfet indique que les quantités très réduites qui pourront être obtenues à l'avenir, devront être réservées d'abord aux besoins administratifs : écoles, crèches, hôpitaux. Les maires agiront sagement, conclut le préfet, en faisant appel à l'esprit patriotique et à la patience de la population, tout en l'invitant à se procurer du bois si elle veut se chauffer.

La population, une fois de plus, aura la patience que lui demande le gouvernement. Nous sera-t-il permis toutefois de remarquer que, en août dernier, nous avions demandé que les pouvoirs publics, en prévision de la pénurie de charbon, prissent des mesures en vue de constituer des stocks de bois ? On a bien parlé, à certain moment, d'un service du bois de chauffage, mais qu'a-t-il fait ? Pas de charbon, dit le préfet, mais le bois n'a-t-il pas déjà fait l'objet de transactions qui feront réaliser des bénéfices sérieux à certains marchands ?

Chronique Locale

La Température

Ciel couvert, hier à Marseille. Au pluviomètre de l'Observatoire, on a recueilli 0 m/m 4 d'eau. Le thermomètre marquait à 7 heures du matin 7°6, à l'heure de l'après-midi 10°5 et à 7 heures du soir 9°6. Minimum, 4°2 ; maximum, 11°4. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 759 m/m 6, 759 m/m 4 et 761 m/m 2. Un vent faible de Nord-Ouest a régné toute la journée.

M. Alapetite, notre nouvel ambassadeur en Espagne, qui était arrivé à Nice à bord d'un navire de guerre le d'*Iberville*, est passé en gare de Marseille hier, à 6 heures, avec sa famille, se rendant à Paris.

L'ambassadeur a été salué par M. Lucien Saint, préfet des Bouches-du-Rhône.

Les affaires d'accaparement d'Aix. — Le Tribunal d'Aix vient de rendre son jugement dans l'affaire Philip dont nous avons donné le compte rendu. Philip est condamné à trois mois de prison, sans sursis, et 1.000 francs d'amende.

Nous apprenons avec plaisir que M. Potentier, l'actif chef de la Sûreté de notre ville, où depuis de longues années il a su s'attirer la sympathie générale, est sur le point d'être nommé commissaire central à Lille. Tout en regrettant son départ, nous le félicitons bien sincèrement de cet avancement largement mérité.

Conseil de guerre. — Dans son audience d'hier, le 1er Conseil de guerre, présidé par M. le colonel Mollard, a été appelé à se prononcer dans une affaire de faux en écriture publique et usage de faux livrets militaires dans laquelle se trouvaient impliqués les soldats Joseph Leroux, du 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique ; Jacques Roubaud, du 1er hussards ; Fernand Bardine, réformé, et François Araud, du 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, arrêtés au mois de mai dernier par le service de la brigade mobile.

Après un réquisitoire sévère de M. le lieutenant Hugues, commissaire du gouvernement, et les éloquentes plaidoiries de Me Marguerite Isnard, pour Leroux, qui avait au surplus à répondre de deux désertions ; Jean Grisoli, pour Bardine ; Pollack pour Araud, et Michel pour Roubaud, le Conseil a prononcé les condamnations suivantes :

Leroux, cinq ans de travaux forcés, dix ans d'interdiction de séjour, mille francs d'amende et dégradation militaire.

Roubaud, cinq ans de réclusion, cinq ans d'interdiction de séjour, cinq cents francs d'amende et dégradation militaire.

Bardine, cinq ans de réclusion, cinq ans d'interdiction de séjour, cinq cents francs d'amende et dégradation militaire.

Araud, un an de prison.

Au cours de cette même audience, le soldat Sijallou Jean, du 55e d'infanterie, inculpé d'absence illégale, de contrefaçon de sceaux et d'usage de sceaux contrefaits, s'est vu infliger cinq ans de travaux publics. Défenseur : Me Nathan.

Le mauvais temps continuant à sévir dans la région, les trains empruntant la grande ligne, ont encore éprouvé hier, à leur arrivée dans notre ville, un retard d'environ deux heures.

Le Comité d'étude et de protection des intérêts commerciaux et industriels de Marseille et de la région nous communique un ordre du jour protestant contre le projet des sociétés civiles que l'on prête au ministre actuel du Ravitaillement et demandant le retour à la liberté du commerce.

Une Mission diplomatique anglaise est partie hier soir par l'express de 6 h. 20, se rendant à Paris.

Commissions arbitrales des loyers. — Le *Journal Officiel* publie un décret modifiant ainsi qu'il suit la subdivision de l'arrondissement de Marseille, où cinq Commissions arbitrales fonctionneront :

1re Circonscription. — Les 1er, 2e, 3e, 4e et 5e cantons de Marseille : 2 Commissions sans délimitation territoriale.

2e Circonscription. — Les 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e cantons de Marseille : 2 Commissions sans délimitation territoriale.

3e Circonscription. — Cantons d'Aubagne, La Ciotat, Roquevaire : 1 Commission.

Nous avons relaté à l'époque que M. et Mme Cyrille Deplaet, réfugiés belges, étaient accusés de voi par Mlle Pauline Gardet, 22, rue Paul. Nous devons annoncer aujourd'hui qu'après une enquête bien menée, M. Couve, juge d'instruction de la 4e division, vient de rendre une ordonnance de non-lieu, leur innocence ayant été établie. Pendant toute l'information, M. et Mme Cyrille Deplaet étaient assistés de leur avocat, M. Venturelli.

Bons de pétrole. — Un certain nombre de bons de pétrole pour le mois de novembre sont demeurés dans les commissariats de police, à la disposition des familles qui n'en sont pas encore pourvues.

Au Tribunal correctionnel. — Le 20 septembre dernier, la villa de Mme de Voulx, chemin de Mazargues, 145, fut cambriolée dans les règles : Mme de Voulx en fut pour ses bijoux, sa domestique pour divers objets et il n'est pas jusqu'au neveu de cette dernière qui n'ait eu à souffrir de la visite des cambrioleurs : on lui prit un uniforme de fantaisie dont il faisait ses beaux dimanches. Or, à quelque temps de là, le pollu avisa sur la Cannebière un tirailleur algérien affublé de son bel uniforme : il n'hésita pas une minute, il fit arrêter son voleur, un dénommé Boulassel Kélif qui, habilement cuisiné, finit par dénoncer son compatriote, Belkami Ahmed, comme ayant également participé au vol. La police parvint même à retrouver les personnes auxquelles les deux tirailleurs avaient vendu la majeure partie des objets volés. Tout ce monde était traduit hier en 4e Chambre. Après débats, le tribunal a condamné les deux tirailleurs à 3 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour. Le tribunal a retenu la culpabilité des autres délinquants qui protestaient de leur bonne foi et les a condamnés à des peines variant entre 15 jours et un mois de prison.

A propos des livres scolaires. — Les jeunes filles qui, soit parce qu'elles ont obtenu des bourses, soit pour d'autres considérations, ont droit à la gratuité des livres scolaires pour la saison 1918-19 à l'école supérieure de la rue Sainte-Victoire n'avaient pas encore reçu de la Mairie, avant-hier, les livres qui devaient leur être remis à la rentrée des classes. Elles ne peuvent donc pas suivre les cours. Nous pensons qu'il aura suffi de rappeler cette anomalie au service compétent pour qu'il y soit immédiatement remédié.

Recherche de disparus. — Prière aux rapatriés d'Allemagne qui pourraient donner des renseignements sur le lieutenant Léon Chabert, du 67e alpins, disparu le 30 juillet 1917 au chemin des Dames, de les adresser à M. Montanard, rue de Rome, 12.

Incendie à bord. — Hier, un peu après minuit, un violent incendie s'est déclaré à bord du vapeur anglais *Navahé*, en réparation au môle F. Le feu immédiatement attaqué par le personnel du bord, ne tarda pas à être combattu par les bateaux-pompes du service du Port et les pompiers. Après plusieurs heures d'efforts, on réussit à s'en rendre maître. Les dégâts sont relativement importants.

Etat civil. — L'état civil a enregistré dans la journée d'hier 23 naissances, dont 5 illégitimes, et 53 décès.

Collision de tramways. — Dans la soirée d'hier, vers 7 heures, à l'angle du cours Lieutaud et du boulevard Baille, au croisement des voies, un tramway se rendant à la Barasse a violemment tamponné le tramway Castellane-boulevard Baille. A la suite du choc, quatre des voyageurs ont été assez sérieusement atteints : Mme Adeline Coste, blessée aux jambes et à la tête ; M. Bassalides, aux genoux ; Mmes Marie Mandola et Marie La Rocca, diverses contusions sur tout le corps. Tous ces blessés, après avoir reçu un premier pansement à la pharmacie Ispa, ont été reconduits à leur domicile.

Petit drame. — Rue Poids-de-la-Farine, dans un bar, avant-hier soir, le tirailleur Mahmoud ben Mohamed, 26 ans, au cours d'une discussion, tirait plusieurs coups de revolver. Une balle atteignit la servante, Attias Reine, 23 ans, demeurant rue Négrel, 9, qui fut blessée à la jambe gauche. Cette dernière est soignée à son domicile. Le meurtrier, qui est un bon soldat, plusieurs fois décoré, a été écroué. Il était pris de boisson.

Un forçat repentant. — Hier, à la Sûreté, un nommé Brémond Jean, 49 ans, forçat évadé de la Guyane, allait se constituer prisonnier, poussé, déclare-t-il, par le repentir. Il demanda ensuite à être soigné, car il était gravement malade. On l'a envoyé aux Consignés.

Les désespérés. — Avant-hier, vers 11 heures, on trouvait, pendu dans une guérite d'un terrain vague bordant la rue Audibert, le corps d'un homme vêtu en chasseur alpin, numéro matricule 9.804, et porteur d'un papier au nom de Bergier J. Après les constatations, le cadavre a été transporté à la morgue de l'hôpital militaire.

Les accidents. — Rue d'Endoume, avant-hier, le petit Point Antoine, 10 ans, habitant rue du Levant, 9, était grièvement blessé dans un accident de tramway. Il a été conduit à la Conception.

Le 23 novembre, vers 4 heures du soir, rue Lafont, le charretier Claude Salomon, 55 ans, habitant rue Vierge-de-la-Garde, 2, était projeté hors de son véhicule, dont les roues lui passèrent sur le corps. L'infortuné a été admis dans un état grave à la Conception.

Le même jour, vers 7 heures, M. Paul Chalureau, 47 ans, employé au Gaz, suivait à bicyclette le boulevard Michelet, quand il fut heurté par une auto qui continua sa route. L'infortuné fut secouru par des passants qui le conduisirent à la pharmacie Thobert, d'où il fut transporté à la Conception. Malgré les soins dont il était l'objet, le malheureux succombait dans la nuit aux suites de ses blessures.

En descendant d'un tramway, avant-hier soir, vers 6 heures, Mme Marie Tourès, 37 ans, concierge, faisait une chute si malheureuse qu'elle eut le pied droit écrasé. Elle a été admise à la Conception.

Les vols. — Le commandant Lempereur, du 372e d'infanterie, de passage à Marseille, était descendu à l'hôtel Massilia, rue des Dominicaines. Il y a deux jours, un inconnu pénétra dans sa chambre et s'empara d'une valise contenant du linge, des chaussures et une certaine somme d'argent. Le commandant porta plainte et le voleur a été arrêté hier par les agents du IIe arrondissement. Il se nomme Antonin Guiseppi, soldat au 20e escadron du train des équipages, habitant une chambre voisine de celle de M. Lempereur. Dans sa malle, on a trouvé de nombreux objets volés.

L'autre nuit, dans l'entrepôt de la Société Commerciale de Transports, rue Audimar, 5, des inconnus ont enlevé pour 20.000 francs de marchandises.

Petite chronique. — Ce soir, à 6 heures 15, M. Decrock, professeur à la Faculté des Sciences, traitera de la Cicatrisation des blessures chez les végétaux, au grand amphithéâtre de la Faculté.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Conseil des adjoints.* — Au Conseil des adjoints qui s'est réuni hier mardi, il a été décidé la mise en état de viabilité de la partie non pavée de l'avenue Jeanne-d'Arc ; les mesures prises ou à prendre pour que les mines de charbons fournissent régulièrement à la commune, le très modeste contingent mensuel qui lui est obligatoire ; la pénurie de ce combustible, dont souffre l'usine à gaz et dont il y a à se préoccuper, ont fait l'objet de ses délibérations. Le Conseil a en outre décidé de convoquer le Conseil municipal en commission plénière, le lundi 2 décembre, à 2 heures 30, à l'effet de l'entretenir entre autres affaires d'un projet d'emprunt de 200.000 fr. à contracter au Crédit Foncier. La séance a été levée à 11 heures 30.

Union « Les Mutilés ». — Demain soir jeudi, à 6 heures 30, réunion mensuelle de la Commission. Ordre du jour : Admission des anciens combattants.

GRAVE ACCIDENT D'AVIATION

DEUX VICTIMES

Miramas, 26 Novembre.

Lundi matin, vers 6 heures, à la pointe du jour, un aéroplane militaire de l'école d'aviation de Miramas, monté par un moniteur et un élève, survolait à basse altitude le quartier rural du cours de la Rousse, lorsque — suivant les quelques personnes qui à cette heure matinale, observaient ce vol audacieux — après, un circuit encore plus bas, presque à raser les arbres, l'aéroplane a piqué subitement dans un pré, où il est resté planté presque perpendiculairement.

Les témoins de cet événement se sont précipités auprès de l'appareil, espérant porter secours aux malheureux aviateurs. Malheureusement, ces infortunés étaient enchevêtrés sous les débris de la carlingue, tout sanglants, tuméfiés, les membres brisés et ne donnant plus signe de vie. Ces courageux citoyens ont dégagé les cadavres du milieu des débris, et peu après, l'école d'aviation qui avait été avisée de la chute par d'autres aviateurs, envoyait un officier et un major avec l'ambulance qui emportait au camp ces pauvres victimes du devoir.

Ce douloureux accident a vivement ému la population de Miramas encore sous l'impression d'un autre de même nature qui s'est produit avant-hier dans la Crau, causant aussi la mort de deux autres aviateurs.

La Matinée de Bienfaisance à l'occasion de la Victoire

C'est aujourd'hui, à 2 heures, que commencera cette brillante matinée où la célèbre musique des Equipages de la Flotte, sous la direction de son éminent chef, M. Mayan, fera entendre les hymnes alliés.

Rappelons que le programme en dehors de l'acte de *Lakmé* joué en costume par le brillant ténor M. Angel et la délicieuse Mlle Pinchon, comprend deux scènes de la revue *A la riche* et qu'à l'éclat de cette matinée contribueront toutes les vedettes des Variétés-Casino.

Le Mouvement ouvrier

CONVOCATIONS

Syndicat du Bâtiment. — Les camarades secrétaires et délégués de section au Syndicat du Bâtiment sont convoqués ce soir, à 8 heures. Questions très importantes.

Bulletin météorologique

Le vent est faible des régions Sud sur la Manche, des régions Ouest dans le golfe de Gascogne et sur nos côtes de la Méditerranée ; il est assez fort en Bretagne. Les pluies ont continué sur l'ouest du continent ; en France on a recueilli 55 m/m d'eau à Bordeaux, 25 à Nantes, 12 à Lorient, 9 à Belfort, 7 à Perpignan, 5 à Limoges, 2 à Dunkerque, 1 à Lyon. Ce matin, le temps est couvert et plusieurs dans l'Ouest et le Sud ; on signale du brouillard dans le Nord-Est et le Centre. La température a baissé dans nos régions du Nord ; elle était ce matin de 3° à Lyon, 4° à Paris, Belfort, Clermont-Ferrand, 7° à Calais, 8° à Nantes, Marseille ; 11° à Toulouse, 12° à Brest, Bordeaux. En France, un temps généralement brumeux, pluvieux et doux est encore probable. A Paris, brouillard, pluie ; au parc Saint-Maur, la température moyenne 8° 1 a été supérieure de 3° 5 à la normale (4° 6) ; depuis hier, température : maximum, 11° ; minimum, 2° ; à la tour Eiffel, maximum, 8° ; minimum, 5°.

Bulletin Financier

Paris, 26 novembre. — Les dispositions de notre marché sont très favorables, car les achats reprennent petit à petit. Grande fermeté de nos rentes et des actions de nos banques. Le dernier bilan du Crédit Lyonnais arrêté le 30 septembre fait ressortir les principaux chapitres suivants : espèces en caisse et dans les banques, 878.577.638 fr. ; portefeuille et bons de la Défense nationale, 1.755.415.659 fr. ; avances sur garanties et reports, 178.632.735 francs ; comptes courants, 529.989.250 francs ; au passif, dépôts et bons à vue, 1.048.117.916 fr. ; comptes courants, 1.746.991.356 fr. ; comptes d'ordre et divers, 62.762.182 francs.

DERNIÈRE HEURE

La marche des Armées françaises vers l'Allemagne

Communiqué officiel

26 Novembre, 23 heures.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Les armées françaises, achevant de traverser le Luxembourg, ont atteint aujourd'hui la frontière allemande à l'est de Weiswampach et de Heinerscheld.

A Redange, une réception chaleureuse a été faite par la municipalité au général commandant la 48e division entrant dans la ville.

Après la Victoire

Une division française acclamée à Bruxelles

Bruxelles, 26 Novembre.

Avec un enthousiasme que laissaient prévoir les ovations qui, le jour de l'entrée du roi, saluèrent le détachement français, Bruxelles a fêté, ce matin, les premières troupes françaises traversant la ville. Toute une division d'infanterie, ayant à sa tête le général Barlon, est entrée par la chaussée de Ninove et a défilé boulevard du Régent, devant la légation de France.

Fantassins aux fourragères jaunes, cavaliers, artilleurs, sapeurs, avançaient au milieu des fleurs, des vivats et des chants de la *Marseillaise*.

Le général Dégoutte, commandant l'armée, assistait au défilé, aux côtés du ministre. Il a été acclamé.

La Libération de l'Alsace-Lorraine

L'Entrée des troupes françaises à Haguenau

Un hommage à M. Joseph Thierry

Haguenau, 26 Novembre.

Le général Gérard, commandant la 8e armée, a fait son entrée officielle cet après-midi dans Haguenau, à la tête de ses troupes.

La population a accueilli nos soldats avec enthousiasme. Des sapins plantés dans les rues jalonnaient l'itinéraire. Un arc de triomphe portait le souhait de bienvenue aux libérateurs de l'Alsace.

Plusieurs discours ont été prononcés par les membres de la municipalité et par les délégués des corporations de la ville. Des musiques jouèrent l'hymne national.

Au cours des réceptions, on a salué la présence du général Deport, originaire de Haguenau et on a rendu hommage à l'œuvre accomplie par un enfant du pays, M. Joseph Thierry, mort récemment, ambassadeur à Madrid.

L'ARMISTICE

Une note du gouvernement allemand sur les mesures prises en Alsace-Lorraine

Berne, 26 Novembre.

Le gouvernement allemand communique la note suivante :

D'après des informations parvenues à Berlin des directions des postes de Karlsruhe, de Strasbourg et de Francfort, tout trafic postal, télégraphique et téléphonique est, à la suite des mesures prises par les puissances ennemies, complètement interrompu entre l'Alsace-Lorraine et les autres parties de l'empire allemand depuis le 21 novembre. Cette façon de faire cause les plus grands dommages aux populations intéressées. Il résulte entre autre d'un rapport émanant de la direction de Karlsruhe qu'au bureau de transit des colis postaux de Mannheim et au bureau de poste de Karlsruhe, des milliers de colis ordinaires pour l'Alsace restent en souffrance. A Karlsruhe, plus de 200 colis, valeur déclarée, venant de la Suisse pour l'Alsace, sont immobilisés. Le contenu des envois est composé en grande partie de denrées comestibles.

En outre, depuis le 21 novembre à midi, tout passage de voyageurs entre l'Alsace-Lorraine et l'empire d'Allemagne est interdit. Par cette raison beaucoup de relations économiques sont interrompues, ce dont souffrent particulièrement de nombreux ouvriers et employés.

Le gouvernement allemand attire l'attention sur ces mesures dont rien ne justifie la rigueur et qui ne s'accordent pas avec les conventions de l'armistice. Il demande, au nom de l'Alsace-Lorraine et des populations allemandes, une modification et un adoucissement prochains aux dites mesures. — Sofi.

La fin de la guerre commerciale

Madrid, 26 Novembre.

Le *Journal Officiel* contient une note de l'ambassade allemande disant que la guerre commerciale et économique étant terminée, l'Allemagne ne fournira pas de sauf-conduits et ne mettra pas d'obstacle au commerce par la navigation.

Le Séjour du président Wilson en France

Washington, 26 Novembre.

Suivant une déclaration autorisée, le séjour du président Wilson en France sera d'environ un mois. Son absence totale des Etats-Unis durera six semaines.

Le Ravitaillement

Les organisations interalliées sont maintenues

Paris, 26 Novembre.

M. Tardieu, haut-commissaire pour les affaires franco-américaines, qui avait quitté Paris samedi, est revenu aujourd'hui. Il a eu des conférences à Londres, notamment avec M. Hoover, contrôleur de l'Alimentation aux Etats-Unis.

Il a été décidé que les organisations interalliées créées pour assurer le ravitaillement, seraient maintenues.

La Transformation des Usines de Guerre pour la Paix

Paris, 26 Novembre.

Le ministre des Finances a été autorisé par le Conseil des ministres à déposer un projet de loi qui a pour objet de faciliter l'adaptation aux circonstances nouvelles des usines ayant travaillé pour la Défense nationale. Ces établissements seraient appelés à recevoir immédiatement, à valoir sur des programmes généraux dont le Parlement sera incessamment saisi, des commandes importantes pour l'administration des P. T. T., pour la reconstitution de la marine marchande, et en vue de fournir à la culture les machines agricoles qui lui font défaut.

En outre, le ministère de l'Armement mettrait en fabrication des objets et outillages divers dont le pays se trouve démuni. Les engagements de dépenses qui seront ainsi soumis aux Chambres s'élèvent au total à environ deux milliards et permettront d'assurer la continuité du travail dans les usines de guerre.

Les Marines alliées dans la Mer Noire

UNE ESCADRE PART POUR SEBASTOPOL

Paris, 26 Novembre.

Le ministre de la Marine a reçu l'information suivante :

Une escadre alliée, sous le commandement de l'amiral Calthorpe, est partie le 25 pour Sébastopol. Elle est composé des navires ci-après : le *Supers* et le *Temerary*, cuirassés anglais ; la *Justice*, portant pavillon de l'amiral Lejay, et la *Démocratie*, cuirassés français ; le *Leonardo-de-Vinci*, cuirassé italien ; le *Galathea*, croiseur anglais ; l'*Agordat*, croiseur italien, et neuf destroyers, dont six anglais, deux grecs et un français, le *Dehorter*.

Cette escadre a été précédée pour la même destination par les croiseurs anglais *Cantorbury* et *Adomant*, un destroyer et un sous-marin anglais, et le destroyer français *Bisson*.

LES TROUPES DE L'ENTENTE A ODESSA

Bâle, 26 Novembre.

On mande de Kieff, le 26 novembre :

Un torpilleur anglais est entré hier dans le port de Sébastopol où on attend demain la flotte anglaise.

Le consul, M. Hénot, est arrivé à Odessa comme représentant de l'Entente. Il a annoncé à l'hetman l'arrivée prochaine des troupes de l'Entente à Odessa, à Kieff et à Karkhof.

La Révolution en Allemagne

La Conférence des Etats confédérés

Bâle, 26 Novembre.

On mande de Berlin :

On n'a encore sur la Conférence des Etats confédérés qui a eu lieu hier, à Berlin, que des renseignements incomplets, très confus, d'où il est presque impossible de dégager la physionomie et les résultats de la Conférence.

M. Eisner a attaqué violemment MM. Erzberger et Solf auxquels il a reproché d'être restés les représentants disqualifiés de l'ancien régime, dont les rapports et les actes ne laissent pas le moins du monde soupçonner que la révolution s'est faite en Allemagne. Il a préconisé la formation d'un bureau qui représenterait l'Allemagne et négocierait avec l'Entente. Il a renouvelé ses protestations contre les agissements politiques du maréchal Hindenburg.

Divers orateurs ont parlé à tour de rôle en faveur d'une dictature confiée à des éléments vraiment socialistes à la place du gouvernement actuel, que la colère du peuple balaiera ; d'autres se sont prononcés contre la dictature.

Finalement, sur la proposition de M. Ebert, l'assemblée a adopté la motion suivante comme résumé de ses délibérations :

1° Le maintien de l'unité allemande est une nécessité urgente. Tous les peuples de l'Allemagne sont résolument pour une République allemande. Ils s'engagent à soutenir l'unité allemande et à combattre les tendances séparatistes ;

2° On approuve la convocation d'une Assemblée nationale constituante. Les préparatifs pour réunir l'assemblée nationale devront être commencés aussitôt que possible ;

3° Le Comité révolutionnaires représentent la volonté populaire jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale ;

4° Le gouvernement est invité à travailler à la conclusion aussi rapide que possible de la paix préliminaire.

M. Ebert a clôturé la Conférence à 21 heures, par un appel à la concorde et au travail, afin de montrer au monde que la social-démocratie allemande n'a pas perdu le bénéfice de cinquante années de discipline.

Le Concours pour l'Ecole Navale

Paris, 16 Novembre.

Liste des candidats autorisés à subir les épreuves orales au concours d'admission à l'Ecole Navale de 1918 :

Antoine, Aubert, Audren, Aussenac, Barrault, Basire, Basle, Bastard, Bataille, Bazin, Berriet, Bosvieux, Boucaut, Boyer-Resse, Brachet, de Bragelongne, Broutot, Cadiou, Caimon, Caussil, de Chabannes-Lapalice, Chapuis, Chevalier, Cloarec, Combes, Comudet, Costes, Cattas, d'Allière, Lagent, Laloup, Lasserre, Laurent, Lavène, Le Coz, Le Fournier, Le Roux, L'Officier Lostic, de Kehor, Maincent, Marly, Mathieu de Boissac, Mienville, Monot, Morrru, de Moulin de Labarthète, Nouail, Ietas, Olivier, Ortoli, Panon, Pesbaesins de Richemont, Paradis, Payen, Peltier, Petit-Dutaillis, Pitolet, Poignon, de Pontavice de Vangarny, de Ponton-Damecourt, Poulain de Saint-Per, Pouyas, Remusat, Robert, de Roquefeuil, Rossignol Pacaze, de Saint-Exupery, Pevellec, Souheil, Stourm, Tezenas du Montcel, Vallet, de Vablanc, Verdier, Videau, Yvinec.

Les épreuves orales commenceront à Paris le lundi 2 décembre, à 7 heures du matin, à l'annexe du ministère de la Marine.

L'Entrée en France de la Monnaie allemande est interdite

Paris, 26 Novembre.

Par décret est prohibée l'entrée en France, sous un régime quelconque, des billets de banque, de la monnaie et de tous autres instruments monétaires allemands.

COMMUNICATIONS

Parti socialiste S. F. I. O. (3e section). — Ce soir, à 6 heures 30, bar Noucarède, 28, rue des Phocéens, assemblée générale. Admissions; organisation d'une conférence de propagande.

Tribune du Travail

75 centimes la ligne, minimum 2 lignes

On demande de bonnes ouvrières tailleuses, 9, rue Beaumont, 1er étage.

On demande de très bonnes ouvrières tailleuses bien payées, rue de la République, 65, au 4e sur le devant.

On demande ouvrière tricoteuse machine rectiligne, rue Sainte, 66 c, au 1er.

Ouvrière, demi-ouvrière repasseuses en teinturerie et une bonne détacheuse sont demandées bien payées, travail assuré, teinturerie Chapignac, 13, rue Sainte-Victoire.

Ouvrières en dattes sont demandées ainsi que plisseuses en boîtes à dattes, rue des Bons-Enfants, 73 a. Inutile de se présenter si l'on n'est pas très capable.

On demande une demi-ouvrière et apprentie repasseuses, travail assuré toute l'année, rue de la Fare, 17, au magasin.

On demande de bonnes finisseuses pour la vareuse militaire en drap, rue de la Loubière, 73.

On demande de bons talonneurs à la fabrique de chaussures, 65, boulevard Vauban.

On demande des ouvrières, demi-ouvrières et apprenties tailleuses, boulevard de la Madeleine, 50, au 1er.

On demande un très bon papetier relieur, place stable, 14 francs par jour. Imprimerie Villard, 23 a, place Thiars.

Mme Pourrière, rue du Musée, 34, demande de suite des ouvrières modistes et béguineuses.

On demande de bonnes ouvrières tailleuses, travail soigné. Modern' Confection, 14, rue Coutellerie.

On demande des culottières, B. Henri, rue Paradis, 34.

On demande apprentie repasseuse payée de suite et une raccommodeuse, 10, rue Sainte, mag.

On demande une laveuse de bouteilles. Inutile si pas du métier, 18, rue de la Butineuse.

On demande ouvrières, demi-ouvrières et apprentie couturières, 165, cours Lieutaud, au 1er.

On demande de bons hommes de peine pour manutention de charbons ; se présenter de bonne heure 25, boulevard Baille, William, Cros et Cie.

On demande un bon ouvrier tailleur, une pompière, un demi-ouvrier tailleur. Pontié, rue Dieudé, 39.

On demande un bon ouvrier plombier-zingueur chez Pons, rue Grignan, 94.

On demande une bonne piqueuse chez Mme Abbate, rue Paradis, 72, au 2e.

Demande un jeune homme 14 à 15 ans pour courses et atelier. Martel, rue des Convalescents, 2.

On demande une ouvrière tailleuse pour faire les retouches pour confection. Mme Arnaud, cours Belsunce, 33.

On demande menuisiers ébénistes, 4, rue François-Bazin.

On demande bonne à tout faire avec références, 64, rue de la Joliette.

On demande une bonne ouvrière repasseuse teinturière, tein